Par ordre d'importance, l'Australie est le 12<sup>e</sup> marché du Canada. Les exportations canadiennes vers l'Australie représentent environ 2,7 pour cent de l'ensemble du marché australien, bien qu'il existe très peu de marchés pour lesquels le Canada fournit plus d'un pour cent des importations totales. Grâce à une augmentation de 19 pour cent des exportations à destination de l'Australie en 1980, on peut espérer accroître cette progression encore davantage au cours des prochaines années.

Les secteurs prioritaires qui semblent offrir des perspectives commerciales intéressantes et rentables aux exportateurs canadiens sont les suivants:

- Matériel d'exploitation du pétrole et du gaz, y compris les pipe-lines
- Matériel électrique lourd
- Télécommunications
- Matériel pour l'industrie forestière
- Pièces d'automobiles
- Instruments et commandes des procédés industriels
- Matériel agricole

Malgré la priorité proposée pour ces secteurs, le gouvernement continuera à appuyer, grâce à ses programmes réguliers, les activités entreprises (dans un secteur quelconque) qui contribueront à atteindre les objectifs prévus.

Bien que l'Australie offre un potentiel prometteur à long terme, la concurrence augmente rapidement. La CEE, les É.-U., le Japon, les pays de l'ANASE et la Nouvelle-Zélande cherchent tous activement à obtenir des parts du marché et continueront à livrer une concurrence acharnée aux exportateurs canadiens. La Section F présente les programmes de commercialisation découlant de l'analyse des possibilités, et décrit les obstacles et la concurrence existant dans chacun des secteurs énumérés ci-dessus.

## 4. Commerce entre le Canada et l'Australie et efforts visant à accroître le commerce canadien

L'augmentation des activités de promotion subventionnées par le MIC, qui ont triplé depuis 1978/79, donne une idée de l'expansion des intérêts commerciaux canadiens en Australie. Le Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) a joué un rôle important en permettant au secteur privé d'établir plus facilement des contacts. Le ministre